

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois le six février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Giscos, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Fabienne BARBOT, Maire.

Date de la convocation : 26 janvier 2023

Présents : M. Sébastien RIOT, M. Samuel MOKTAR, M. Michel GARBAYE, M. Stéphane GAUDON.

Excusés : Mme Marie GILBIN a donné procuration à M. Sébastien RIOT, Mme Fabienne MERRIAUX a donné procuration à M. Samuel MOKTAR, M. Nicolas VIVAS a donné procuration à M. Michel GARBAYE, Mme Chantal COURREGELONGUE.

Secrétaire de séance : M. Samuel MOKTAR

Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 12 Décembre 2022 qui est approuvé à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour :

➤ Délibérations :

- Demande de subvention : rénovation école

➤ Autres points :

- Vente bois
- PLUI
- Personnel communal
- Marché communal
- Repas des anciens

➤ Questions diverses

### DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023 RENOVATION THERMIQUE PERFORMANTE DE L'ECOLE PRIMAIRE :

Vote : 8            pour : 8            contre : 0            abstention : 0

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire concernant « la rénovation thermique performante de l'école primaire » de Giscos,

Après en avoir délibéré ; à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ADOPTE** l'avant-projet de « la rénovation thermique performante de l'école primaire », pour un montant de 36 006.02 euros HT soit 43 207.22 euros toute taxes comprises (TTC) ;
- **DECIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2023 ;
- **S'ENGAGE** à financer l'opération de la façon suivante :

<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
<b>Aides publiques</b>		
Etat		
- DETR	12 602.11	35.00 %
- Conseil départemental	14 402.41	40.00 %
<b>Sous-total :</b>	27 004.52	75.00 %
<b>AUTOFINANCEMENT</b>		
- fonds propres	9 001.50	25.00 %
<b>Sous-total :</b>	9 001.50	25.00 %
<b>TOTAL (4)</b>	<b>36 006.02</b>	<b>100.00 %</b>

- **DIT** que la dépense sera inscrite au budget primitif 2023 ;
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus.

### **VENTE DE BOIS :**

La scierie Castagné a été contactée pour l'abattage de pins situés sur le lotissement de la Rouille. Un marquage va être réalisé pour sélectionner les pins les plus dangereux et le broyage se fera sur place. Les autres exploitants forestiers qui ont été approchés ne souhaitent pas intervenir si près des habitations.

### **PLUI :**

Le Plan Local d'urbanisme intercommunal est en cours de finalisation, il devrait être arrêté le mardi 28 février 2023.

### **PERSONNEL COMMUNAL :**

Le contrat de l'adjoint technique contractuel, exerçant les fonctions d'agent d'entretien, a été prolongé jusqu'au 07/04/2023. Elle est pour le moment en arrêt maladie et devrait reprendre fin février ses heures de nettoyage de la Mairie.

L'adjoint technique principal titulaire, exerçant les fonctions de cantonnier, est en attente du retour de l'organisme de retraite pour savoir si ses trimestres d'apprentissage sont pris en compte ou pas. Suivant le résultat, il pourra ou pas prendre sa retraite cette année.

### **MARCHE COMMUNAL :**

Celui-ci a démarré vendredi 3 février, nous avons eu un bel article dans le républicain ainsi qu'une vidéo. Les habitants étaient au rendez-vous.

Il serait intéressant de faire des relevés de compteur afin d'évaluer les coûts des consommations des exposants.

**REPAS DE ANCIENS :**

La question du repas des anciens se pose car il y a de moins en moins d'anciens sur notre commune. Une proposition a été faite de faire coïncider le repas des anciens avec l'arbre de Noël. Cela permettrait après le repas de proposer une animation à laquelle les jeunes de la commune seraient conviés.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- *Enquête publique* : suite à l'aliénation et l'ouverture des deux chemins ruraux CR5 et CR6, deux permanences auront lieu le jeudi 9 et 16/03 de 10h30 à 12h00 à la Mairie.
- *Conseillère Municipale* : Françoise GALAY-HAMON, conseillère municipale, a démissionné de ses fonctions.
- *Antenne relais* : pour son emplacement, une nouvelle étude est en cours, le 1<sup>er</sup> emplacement ne convenant pas.
- *Fête nationale* : il n'y aura pas d'organisation du 14/07, mais nous sommes en réflexion pour organiser un évènement lors du passage du tour de France le 7 juillet.
- *Escrime* : la Fédération Française d'Escrime nous a contacté pour l'organisation sur la commune de sessions d'escrime. Deux devis ont été demandés, un pour l'école et un pour la commune.
- *Scierie* : Pour limiter le bruit du groupe électrogène, le directeur de la scierie s'est engagé à renforcer l'isolation du container dans lequel se trouve ce groupe.
- *Conseil Municipal* : les prochaines séances auront lieu le vendredi pour les comptes administratifs et le vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

**EMARGEMENTS**

<b>N°</b>	<b>NOMS ET PRENOMS</b>	<b>FONCTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
<b>1</b>	<b>BARBOT Fabienne</b>	<b>Maire</b>	
<b>2</b>	<b>MOKTAR Samuel</b>	<b>Secrétaire</b>	

**Liste des membres présents :**

Mme Fabienne BARBOT  
M. Sébastien RIOT,  
M. Samuel MOKTAR,  
M. Michel GARBAYE,  
M. Stéphane GAUDON.